

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT DE RECHERCHE

Reconnaître, intervenir et prévenir le suicide chez les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Défis et enjeux en services spécialisés de réadaptation

La présente étude vise à mieux comprendre et à documenter les manifestations suicidaires (MS) chez les usagers des services spécialisés en DI/TSA du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal dans le but de soutenir des pratiques de repérage, d'estimation et d'intervention.

- Le repérage des MS, réalisé en 2013, a permis l'identification de 120 usagers, ce qui représente une proportion globale de 2,8% des usagers de l'organisation, soit une proportion qui se compare ou qui est supérieure à celle observée dans la population générale.
- Les MS sont principalement reconnues à partir des verbalisations des usagers (77%) et sont présentes de manière récurrente pour la majorité d'entre eux (54%), particulièrement chez les personnes ayant un TSA. L'analyse des dossiers des usagers identifiés a mené au repérage de 289 différentes MS. Parmi celles-ci, on ne relève aucun décès mais 30 tentatives de suicide (12% des MS).
- L'expression directe et explicite d'une volonté de mourir constitue la situation la plus commune parmi les MS recensées.
- Les dynamiques mises en relief montrent que la détresse des usagers est associée à : un mal-être généralisé, un affaiblissement du réseau relationnel, une application de mesures perçues par l'utilisateur comme étant trop restrictives ou enfin, une insatisfaction provenant du décalage entre la situation vécue et les attentes projetées.
- La reconnaissance de la problématique suicidaire chez les personnes ayant une DI ou un TSA recevant des services spécialisés de réadaptation pose un défi pour la pratique. L'un des principaux enjeux réside dans le doute et l'hésitation persistante des intervenantes et des gestionnaires à attribuer un sens suicidaire aux manifestations de détresse. Plusieurs éléments, parmi lesquels l'intention de mourir, la récurrence des manifestations, l'incompréhension de la mort, les habiletés de communication ou de planification limitées et la faible létalité des moyens employés, alimentent la réticence à considérer les signes de détresse comme suicidaires.
- En dépit de cette ambiguïté, les intervenantes craignent pour l'intégrité physique des usagers en présence de certains facteurs de vulnérabilité, notamment l'impulsivité, les comportements de provocation, l'automutilation et les comportements agressifs, les troubles de santé mentale et le contexte d'autonomie résidentielle. De façon générale, les interventions sont élaborées dans une perspective de gestion des risques.
- Pour accroître l'efficacité des mesures de prévention, il est recommandé :
 - d'établir une ligne directrice organisationnelle claire et systématique concernant le repérage des MS et l'intervention pour les personnes ayant une DI ou un TSA;
 - de développer des outils d'information sur la problématique suicidaire chez les personnes ayant une DI ou un TSA;
 - de mettre en place des campagnes de sensibilisation destinées aux intervenants en services spécialisés et aux partenaires, tels que les familles et les responsables de ressources d'hébergement (milieu de vie substitué).